

## Candidature à l'appel à projets « Territoire zéro gaspillage zéro déchet »



# Sommaire

Edito .....	5
1- Fiche d'identité du territoire candidat .....	6
• Présentation de ValOrizon .....	6
• Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne.....	6
• Production de déchets en Lot-et-Garonne.....	7
➤ Production d'OMR, OMA et DMA .....	7
➤ Focus sur les déchets du BTP.....	7
• Organisation de la collecte des déchets.....	7
➤ Collecte en déchèterie.....	7
• Organisation du traitement des déchets.....	7
• Description du tissu industriel.....	8
2 – Engagement politique .....	8
• Remettre à plat la politique de gestion et prévention des déchets du syndicat .....	8
• Réduire la production de déchets et maximiser la valorisation.....	8
➤ Des objectifs de prévention/réduction ambitieux .....	8
➤ Un pôle novateur pour une valorisation maximale .....	8
• Assurer la transparence.....	9
• Favoriser les échanges et retours d'expériences : le Réseau Technique Départemental.....	9
3 – Moyens mobilisés .....	10
• Mise en place d'une équipe projet.....	10
• Pilotage du projet .....	11
4 - Gouvernance participative.....	12
• Un réseau efficace en place .....	12
• Une démarche d'amélioration continue .....	12
5 - Démarche intégrée et formalisée : la clef du succès .....	14
• Offre des acteurs économiques .....	14
• Demande et comportement des consommateurs .....	14
• Gestion des déchets .....	15

6 – Action de prévention et de gestion des déchets.....	16
• 6.1 - Suivi du programme .....	16
• 6.2 - Comptabilité, matrice des coûts .....	18
• 6.3 - Communication sur la gestion des déchets .....	18
• 6.4 - Prévention des déchets.....	19
➤ Un plan de 17 actions.....	19
➤ Une mobilisation importante .....	19
➤ Une forte implication politique .....	19
➤ Des premiers résultats positifs à développer.....	19
• Prévention des déchets des administrations : des collectivités engagées .....	21
➤ Plan éco-exemplaire de ValOrizon .....	21
➤ Agenda 21 du Conseil départemental.....	21
➤ Une démarche à dupliquer dans les autres collectivités du territoire.....	21
• Prévention des déchets des entreprises : un axe fort du programme.....	23
➤ Actions en partenariat avec la CCI et la CMA.....	23
➤ Les projets du Cluster .....	24
➤ Déchets du BTP.....	25
• 6.5 -Tarification incitative : une dynamique est en marche.....	27
➤ Une volonté forte d’instaurer la tarification incitative .....	27
• 6.6 - Redevance Spéciale.....	27
➤ Une tarification bien développée.....	27
• 6.7 - Tri à la source des bio-déchets : une priorité pour le territoire.....	28
➤ Diminution de la part organique des déchets.....	28
➤ Collecte des bio-déchets et des déchets verts .....	29
➤ Le traitement des bio-déchets et des déchets verts .....	30
• 6.8 - Collectes séparées : des évolutions à venir.....	31
➤ Homogénéisation des modes de collecte .....	31
➤ Mise en place de l’extension des consignes de tri .....	31
• 6.9 - Déchèteries professionnelles pour les déchets du BTP .....	31
➤ Homogénéiser les conditions d’acceptation dans les déchèteries .....	31
➤ Créer des déchèteries spécialisées pour les déchets des professionnels .....	31

- 6.10 - Valorisation des déchets ..... 32
  - Optimisation des performances des installations existantes..... 32
  - Création d'un « pôle environnemental » ..... 32
- 6.11 - Démarches d'écologie industrielle et territoriale ..... 33
  - Intégration du programme de symbiose industrielle de la région Aquitaine ..... 33
- 6.12 - Marchés publics et consommables ..... 34
  - Le Conseil départemental un acteur très impliqué..... 34
- 6.13 - Filière REP : ..... 35
  - Une démarche départementale ..... 35
- 6.14 - Promotion de l'économie sociale et solidaire ..... 36
  - Une forte collaboration avec les structures de l'ESS..... 36
  - Projet de mise en place d'un réseau ESS..... 36
  - Articulation avec les projets de ValOrizon ..... 36
- 6.15 - Autres actions adaptées au contexte local : communication et sensibilisation ..... 37



## Edito

Jacques Bilirit, Président de ValOrizon

ValOrizon, syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets ménagers de Lot-et-Garonne, a décidé d'**axer sa politique de gestion des déchets sur les principes de l'économie circulaire**.

Sa nouvelle identité ValOrizon « moins de déchets, plus de ressource » témoigne de ce changement et illustre la volonté du syndicat de **diminuer la production de déchets du département et d'optimiser leur valorisation**.

Le syndicat a décidé de **repenser totalement son mode de traitement des déchets**. Le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND) **en cours de révision** par le Conseil départemental et les décisions d'investissement qui en découleront suivront cette ligne directrice.

Ainsi le syndicat s'engage à traiter les déchets du territoire de façon autonome en **évitant des projets d'installations problématiques tant sur un plan sociétal qu'environnemental** (tel que le PTMB), et levant ainsi les doutes émis quant à la capacité du Syndicat à être lauréat de l'appel à projets.

En répondant à l'appel à projets « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » en partenariat avec le Conseil départemental et l'Agglomération d'Agen, ValOrizon exprime sa **volonté de consolider et structurer cette nouvelle politique de façon harmonieuse et cohérente dans tout le Lot-et-Garonne**.

En outre, ces partenariats permettront de **démultiplier la résonance du programme «territoire zéro déchet zéro gaspillage» et de mutualiser les moyens humains, techniques et financiers pour plus d'efficacité**.

Notre détermination est forte et nous nous engageons, par cette candidature, à porter ce programme dans une démarche exemplaire où transparence, exigence, écoute locale et partenariat seront les mots d'ordre.

## 1- Fiche d'identité du territoire candidat

(Présentation détaillée : cf. Annexe 1)

- Présentation de ValOrizon

ValOrizon est le syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne. Il couvre 290 communes pour une population totale de 240 000 habitants

Il a pour compétences le traitement et la prévention des déchets.

ValOrizon porte aussi la responsabilité de réorganiser le traitement des déchets en appliquant les préconisations du **Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND)** en cours de révision par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne. **Cette réorganisation est l'occasion pour ValOrizon de développer une politique de gestion des déchets axée sur l'économie circulaire.**

- Diminution de la production des déchets à la source et augmentation du réemploi = programme local de prévention / réduction des déchets ;
- Augmentation du taux valorisation matière et énergétique ;
- Diminution de l'enfouissement et de l'incinération des déchets.

- Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne est compétent dans plusieurs domaines : action sociale, routes, collèges, transports scolaires, développement de l'économie et création d'emplois, équipements agricoles et rural, tourisme, culture et sport, etc.

Concernant la gestion des déchets, le Conseil départemental est en train de réviser le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés.

En 2012, la population du Lot-et-Garonne était de 332 000 habitants. Le département est caractérisé par un l'habitat semi-rural avec une densité de population assez faible (61,5 hab/km<sup>2</sup>).

- L'Agglomération d'Agen

L'Agglomération d'Agen, est constituée de 29 communes pour une population totale de 92 000 habitants.

Elle dispose de la compétence collecte et traitement des déchets et a établi une **convention de partenariat avec ValOrizon pour le programme de prévention des déchets**. Les 2 structures travaillent ainsi en étroite collaboration et de nombreux projets communs ont ainsi pour voir le jour : mise en place de la REP ameublement, distribution de composteurs, animation scolaire...

- **Production de déchets en Lot-et-Garonne**

- **Production d'OMR, OMA et DMA**

En 2013, la production de déchets en Lot-et-Garonne est la suivante :

- OMR = 251 kg/hab/an (< à la moyenne nationale : 288 kg/hab/an)
- OMA = 330 kg/hab/an (< à la moyenne nationale : 365 kg/hab/an)
- DMA = 552 kg/hab/an (< à la moyenne nationale : 590 kg/hab/an)

- **Focus sur les déchets du BTP**

Le gisement total de déchets du BTP est **évalué à 595 milliers de tonnes** après réemploi sur chantier. L'activité des Travaux Publics représente 77% et la part du bâtiment 23% dont 3% sont générés par des particuliers sans passer par des entreprises.

- **Organisation de la collecte des déchets**

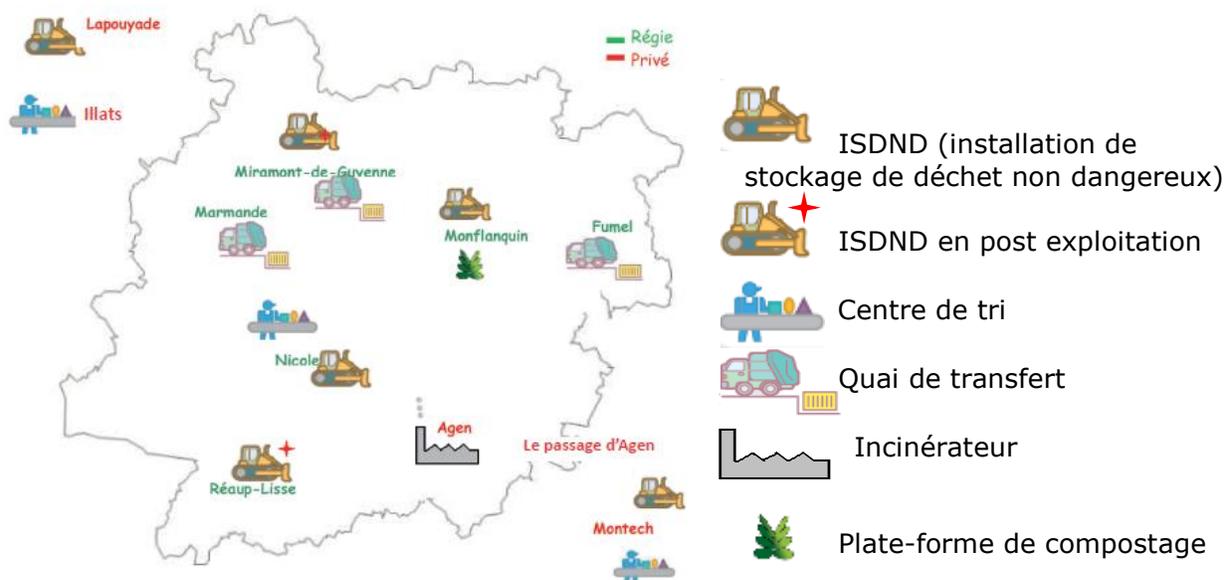
La collecte des déchets est assurée par 3 communautés d'agglomération, 8 communautés de communes et 1 syndicat mixte (SMICTOM LGB composé de 5 CC).

- **Collecte en déchèterie**

Depuis 2009, le réseau de déchèteries est constitué de **43 unités** réparties sur l'ensemble du territoire, soit 1 déchèterie pour 7 750 habitants.

- **Organisation du traitement des déchets**

Carte des installations de traitement des déchets de Lot-et-Garonne



- **Description du tissu industriel**

Le produit intérieur brut du Lot-et-Garonne s'élève à 6,7 milliards d'euros. Le secteur des services contribue pour 69 % à cette richesse, l'industrie 14,1 %, la construction 7,1 % et l'agriculture 9,7 %.

## **2 – Engagement politique**

La réponse de ValOrizon en partenariat avec le Conseil départemental et l'Agglomération d'Agen témoigne de la **forte implication politique** du territoire pour instaurer une dynamique d'économie circulaire dans le département.

Cette volonté se matérialise par une **délibération en comité syndical de ValOrizon** pour que le syndicat s'engage et candidate à l'appel à projets « territoire zéro déchet zéro gaspillage », **et la lettre d'intention du département** (lettre de l'Agglomération d'Agen à venir) (cf. annexe 2)

**De part cette délibération, les délégués du comité syndical s'engagent à :**

- **Remettre à plat la politique de gestion et prévention des déchets du syndicat**

Le Département a initié la révision du PDEDMA fin 2014 en faisant appel à un bureau d'études. **Le nouveau plan sera un Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND)** et prendra en compte les évolutions des besoins du département et suivra le **nouvel axe directeur: diminuer la production et maximiser la valorisation.**

Cet outil de planification permet de faire des projections à moyen et long termes.

- **Réduire la production de déchets et maximiser la valorisation**

- **Des objectifs de prévention/réduction ambitieux**

ValOrizon s'engage à aller plus loin dans ses actions de prévention des déchets pour **dépasser l'objectif du programme de prévention** des déchets qui était une diminution de 7 % des quantités des DMA sur 5 ans.

Ainsi, les élus ont la volonté d'amener le département à réduire sur 3 ans de :

- **7 % les DMA** (soit près de 10 % en cumulé depuis le démarrage du PLPD en 2011)
- **9 % les OMA** (soit près de 13 % en cumulé depuis le démarrage du PLPD en 2011)
- **5 % les déchets du BTP**

- **Un pôle novateur pour une valorisation maximale**

Afin de maximiser la valorisation des déchets, le syndicat projette de **créer un « pôle environnemental »** qui regrouperait :

- un centre de tri départemental multi-filières qui inclurait l'extension des consignes de tri,
- une recyclerie départementale qui servirait de centre « ressource » pour le réseau des recycleries du département.
- un centre de tri et valorisation des déchets inertes du bâtiment.

- une plateforme de regroupement, tri, conditionnement et négoce des déchets valorisables issus des 40 bas de quai des déchèteries du département.
- d'autres structures de valorisation en cours de réflexion avec le «Cluster économie circulaire et valorisation des matériaux recyclables ».

Ce pôle novateur permettra de respecter au mieux la hiérarchie des modes de traitement et d'éliminer uniquement les déchets qui n'ont pu être évités.

En outre, **des investissements ont été réalisés sur les sites d'enfouissement** afin d'optimiser la valorisation du bio-gaz (production de chaleur et/ou d'électricité).

- **Assurer la transparence**

ValOrizon produit un **rapport annuel d'activité** qu'il présente chaque année à l'ensemble des collectivités de collectes adhérentes afin qu'elles le valident à leur tour et qu'elles le mettent à disposition du public sur leur site Internet.

De leur côté, les collectivités de collecte produisent chaque année un rapport sur les coûts et les modes de gestion de la collecte des déchets qui est voté en commission. Ce rapport est public et il est transmis à ValOrizon.

Le Département de Lot-et-Garonne rédige chaque année un rapport d'activité qui est rendu public. Il est disponible sur son site Internet.

**L'Observatoire Départemental des Déchets** du Conseil départemental réalise également un rapport annuel pour suivre l'évolution du PPGDND.

- **Favoriser les échanges et retours d'expériences : le Réseau Technique Départemental**

A travers le **réseau technique qui réunit 4 fois par an les techniciens de toutes les collectivités de collecte du département et du Conseil départemental**, ValOrizon favorise les partages d'expériences et témoigne des bonnes pratiques mises en place au sein du syndicat. Il invite également ponctuellement d'autres structures du territoire ou de la région à témoigner de leurs actions ou des services qu'elles pourraient proposer. Ex : Eco-Mobilier, le réseau départemental des recycleries, Eco-emballages, ...

De plus, le chargé de mission prévention participe à **diverses journées réseau** dont celles du réseau A3P de l'ADEME afin de partager avec les autres départements de la région aquitaine les retours d'expériences sur les projets réalisés.

**Un Forum a été créé sur le site Internet de ValOrizon** pour permettre aux différents acteurs du territoire d'échanger sur les sujets de prévention et gestion des déchets.

## A retenir

- Révision du PDEDMA avec comme axe directeur : diminuer la production de déchets et maximiser la valorisation
- Augmentation des objectifs de prévention
- Création d'un « pôle environnemental » novateur pour optimiser la valorisation
- Utilisation du réseau technique départemental pour favoriser les échanges et retours d'expériences

### 3 – Moyens mobilisés

- **Mise en place d'une équipe projet**

Le partenariat établi avec le Département permet de réunir **tous les acteurs de la gestion des déchets** : le planificateur (Conseil départemental), les collectivités de collectes (nos adhérents), et nous-mêmes ValOrizon en charge du traitement des déchets et de la prévention.

Pour porter le programme, ValOrizon s'engage à désigner **un animateur et à créer une équipe projet ValOrizon/Département** qui se réunira une fois par mois.

Cette équipe projet sera complétée par le « **Réseau Technique Départemental** » créé en 2013 par ValOrizon, qui réunit les techniciens des collectivités de collecte des déchets, dans le but d'échanger et de monter des projets communs. Voici des exemples d'actions déjà mises en place : déploiement de la REP ameublement sur tout le territoire, commande départementale de composteurs, formation de guides composteurs, mise en place d'animations scolaires, mise en place d'un concours sur la collecte du verre en collaboration avec Eco-Emballages, ...

**Un référent par collectivité** a été désigné pour suivre les dossiers, il sera en charge de relayer les actions du programme « zéro déchet zéro gaspillage » dans sa collectivité (cf. annexe 3).

#### Equipe Projet :

##### ValOrizon

- Directeur Général des Services
- Chargé de mission « zéro déchet zéro gaspillage » :  
Coordination et mise en place des projets
- Chargé de mission prévention : mise en place des actions liées à la réduction des déchets
- Chargé de communication : mise en place d'un plan de communication et création d'outils de communication
- Animatrice prévention : sensibilisation des publics et des établissements scolaires

##### Conseil départemental

- Directrice Générale Adjointe
- Chargé de mission suivi, évaluation, projets transversaux : coordination du projet avec les services du CG
- Responsables des services concernés
- Chargée de mission Observatoire Départemental des Déchets : suivi de l'évolution des tonnages de déchets
- Responsable cellule déchet : coordination avec les plans de gestion des déchets, suivi des dossiers de financement

##### Collectivités adhérentes:

11 référents collectivités participent à l'élaboration des actions, relayent et mettent en place les actions sur leur territoire

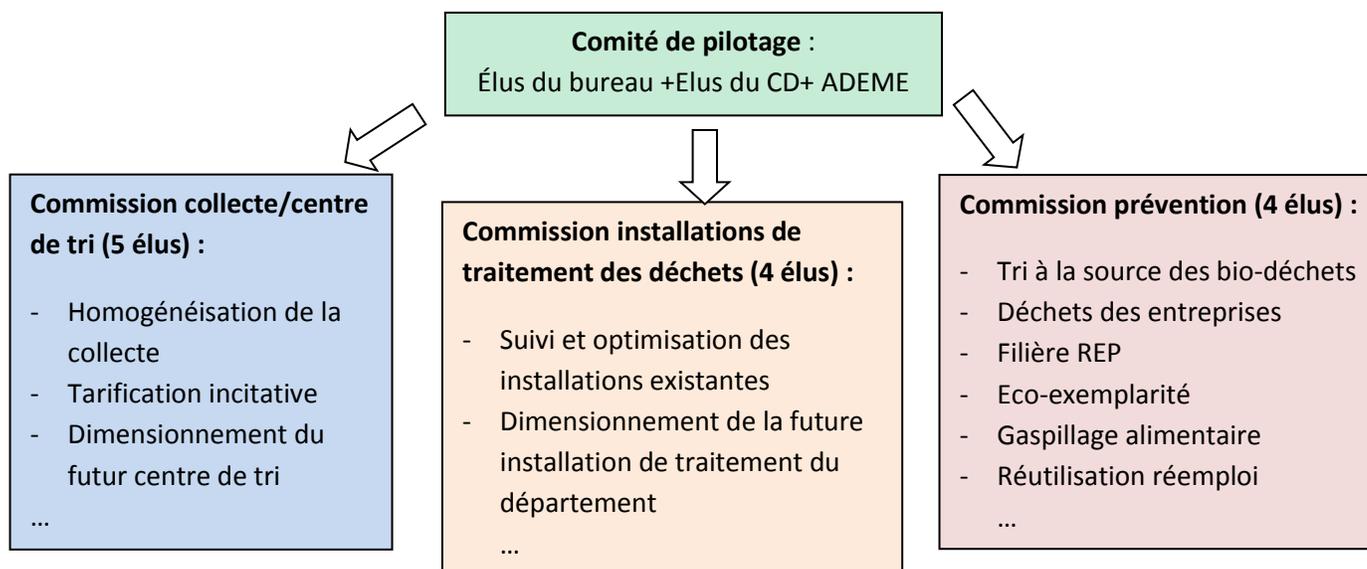
##### Agglomération d'AGEN

- Direction des services
- Chef du service collecte et propreté
- Responsable unité relation à l'utilisateur
- Responsable Agenda 21

- **Pilotage du projet**

Le pilotage s'organise de la manière suivante :

- **Un comité de pilotage** composé d'élus du bureau syndical et des collectivités membres du syndicat se réunira au moins une fois par an afin d'assurer un suivi périodique et de mettre à jour le plan d'actions.
- Mise en place de plusieurs **commissions** composées d'élus qui se réunissent 1 fois/trimestre sur les thématiques en lien avec l'appel à projets.



Ces commissions ont pour but **d'étudier les différents sujets**, en portant une attention particulière à la **formation des élus**, avec l'organisation de **journées thématiques**, la **visite d'installations** ou la participation à des **réunions ADEME**. ValOrizon, déjà très actif sur ce point **s'engage à le développer sur tous les projets en lien avec le programme**.

ValOrizon a entamé une démarche avec le **Préfet de Lot-et-Garonne** pour travailler **contre la lutte des dépôts sauvages de déchets** et la réhabilitation des anciennes décharges sur le territoire.

## A retenir

- Mise en place d'une équipe projet ValOrizon/Département/Agglomération Agen/Collectivités adhérentes
- Elaboration d'un comité de pilotage et de commissions
- Etablissement et participations à des journées thématiques et formation des élus
- Collaboration avec le Préfet pour réhabiliter les anciennes décharges non autorisées du territoire

## 4 - Gouvernance participative

- **Un réseau efficace en place**

La mise en place d'une **gouvernance participative est l'un des piliers essentiels** à la réussite de notre programme. ValOrizon portera une attention particulière à associer l'ensemble des acteurs du territoire en lien avec l'économie circulaire.

Pour ce faire, ValOrizon se basera sur le travail de **mobilisation mis en place dans le cadre du programme de prévention** :

- 25 entretiens en tête à tête
- 36 entretiens téléphoniques
- 9 groupes de travail avec un total de 124 participants
- 2 ½ journées de présentation, formation, et suivi du programme avec au total 150 personnes présentes.

Au final, plus de **40 partenaires et relais** ont été identifiés lors du diagnostic, mais le point remarquable est que **100% des partenaires et 82% des relais** ont mené des actions avec ValOrizon lors de l'année 2 et 3 du programme ! Ce résultat, au-delà de nos espérances, est d'autant plus satisfaisant que la mobilisation continue et **s'accroît au fur et à mesure que le programme gagne en notoriété.**

De nombreux partenaires et relais viennent étoffer notre programme et permettent d'augmenter le nombre d'actions sur le territoire.

Le travail en partenariat avec des institutions aussi fortes et reconnues que le Conseil départemental et l'Agglomération d'Agen permettra de **démultiplier la résonance et l'image du programme.** Cette collaboration permettra de mutualiser les nombreux partenaires qui travaillent avec les trois entités, et ainsi avoir un **programme fort et reconnu par l'ensemble des acteurs sur tout le département.**

Dans le cadre du programme « territoire zéro déchet zéro gaspillage » ValOrizon aura à cœur de **continuer la mobilisation**, de l'étendre à d'autres acteurs et de les impliquer dans un **comité de suivi participatif élargi.**

- **Une démarche d'amélioration continue**

En répondant à cet appel à projets nous nous engageons à mettre en place **une démarche d'amélioration continue.** Que ce soit en commission, en réunion avec le réseau technique départemental, en bureau syndical et en comité de pilotage, une réflexion pour optimiser les actions sera organisée.

Pour ce faire, il est primordial d'organiser un **système de suivi** efficace avec des objectifs clairs et quantifiables. De ce fait, nous créerons **une fiche de suivi par action** pour évaluer l'efficacité de l'action et suivre son évolution. (Cf. annexe 4)

Nous établirons un état des lieux actuel avec l'**observatoire départemental des déchets**, et nous suivrons l'évolution de tous les paramètres.

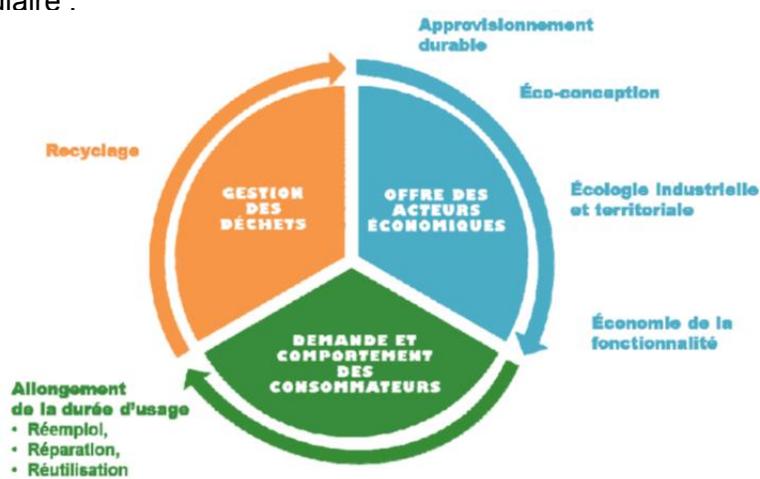
Nous nous baserons sur l'étude téléphonique menée en 2011 sur la prévention, et nous **mènerons des campagnes de caractérisation régulières des ordures ménagères** (la première est prévue dès 2016) afin d'identifier de nouveaux leviers d'actions.

## A retenir

- Une mobilisation forte grâce au PLPD déjà en vigueur
- Extension de cette mobilisation et création d'un comité de suivi élargi participatif
- Partenariat Département/ValOrizon/Agglomération d'Agen donnera un programme fort et reconnu par l'ensemble des acteurs sur tout le département
- Elaboration d'une démarche d'amélioration continue
- Réalisation d'étude téléphonique et caractérisation d'ordures ménagères

## 5 - Démarche intégrée et formalisée : la clef du succès

En sus du fort engagement politique du territoire symbolisé par le partenariat ValOrizon/Conseil départemental/Agglomération d'Agén des importants moyens mobilisés dans l'équipe projet et de la grande implication des partenaires dans le programme, l'avantage majeur de notre candidature est que le département est dans une **phase de restructuration totale de sa politique de gestion des déchets à travers la révision de son PPGDND**. Tous les investissements pour les projets structurants sont à l'étude et seront réalisés dans un avenir proche. Le programme « territoire zéro déchet zéro gaspillage » arrive donc à **point nommé pour le département**. Il permettra d'inclure dans notre réflexion tous les éléments pour mener à bien une **politique de gestion des déchets intégrée dans une dynamique d'économie circulaire**. Des actions sont menées et seront développées dans chaque pilier de la démarche d'économie circulaire :



- **Offre des acteurs économiques** :

ValOrizon a établi **des partenariats avec les chambres consulaires** et a mis en place des actions avec les industries, et les artisans/commerçants détaillées dans les paragraphes suivants (diagnostic déchet, trophée artisan...).

ValOrizon vient également de faire labelliser le **Cluster « Economie circulaire et Valorisation des matériaux recyclables »**. Il regroupe 20 membres qui sont des entreprises locale de tri et valorisation des déchets, des entreprises issues de l'économie sociale et solidaire, un centre de recherche et la CCI 47. Ce groupement vise à développer des **projets de travail collaboratifs** apportant une plus-value à la filière déchets

- **Demande et comportement des consommateurs**

De nombreuses actions ont été entamées via notre **PLPD** et seront amplifiées avec le programme « territoire zéro déchet zéro gaspillage » (cf.6.4). En outre, une **collaboration forte** s'est établie **entre ValOrizon et les Entreprises Sociales et Solidaires (ESS)** dans le but de développer le **réemploi à travers l'insertion**. Les ESS travaillant avec ValOrizon envisagent de

se regrouper dans **un réseau** pour mutualiser leurs moyens, et une réflexion est en cours pour **articuler leurs activités avec les futurs projets de ValOrizon**.

- **Gestion des déchets**

Une **dynamique** est en marche pour **réorganiser la gestion des déchets** dans le département, que ce soit la mise en place d'actions de **prévention** pour réduire notre production de déchets, ou l'optimisation de nos installations de traitement, tout sera fait pour répondre au mieux à la **hiérarchie des modes de traitements de déchets**.

**Le point d'orgue** de cette réorganisation sera la mise en place de notre « **pôle environnemental** ».

Le département étant agricole, le Conseil départemental mène une réflexion avec les acteurs du département pour développer la mise en place de **méthaniseurs** et traiter les déchets organiques des gros producteurs. Deux projets sont lancés et deux autres sont à l'étude, ValOrizon et le Département souhaitent, via ce programme, **organiser la réflexion et faciliter le développement de ces activités**.

## A retenir

- Réorganisation de la gestion des déchets du territoire
- Travail en partenariat avec les chambres consulaires et les entreprises
- Sensibilisation des consommateurs et développement des structures de réutilisation avec les ESS
- Projet de création d'une installation de valorisation des déchets la plus performante possible
- Projet de mise en place d'un « pôle environnemental » pour valoriser les déchets des ménages et des entreprises
- Développement des méthaniseurs dans le département

## 6 – Action de prévention et de gestion des déchets

- **6.1 - Suivi du programme**

Le Conseil départemental a créé un **Observatoire Départemental des Déchets**, permettant de suivre l'évolution du PPGDND. Les données recueillies sont renseignées dans SINOE et nous permettront de remplir les indicateurs de suivi présentés ci-dessous.

ValOrizon a établi un **système de suivi performant** pour évaluer l'efficacité du programme et le cas échéant adopter des mesures correctives. Pour ce faire, le syndicat a établi des indicateurs de suivi pour le programme divisé en 3 axes : **axe financier**, **axe déchets/ressources** et **axe mobilisation**.

Ce suivi sera complété par **une fiche action détaillée pour chacun des points annoncés dans l'appel à projets** (cf. annexe 4).

### Axe financier

	Indicateurs	Valeurs cibles / Valeurs réalisées	Unité	N1	N2	N3	Responsable du suivi
activités	Pourcentage des apports des partenaires (financiers, matériels, humains), cumulés sur l'ensemble des années, valorisés en euros par rapport au budget annuel réalisé	Valeurs cibles	%	10	20	30	<b>Chargé de mission</b>
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
activités	Part du financement du programme (cumulé) provenant de l'ADEME	Valeurs cibles	%	70	60	50	<b>Chargé de mission</b>
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
activités	Matrice des coûts de l'ADEME validée dans SINOE	Valeurs cibles	Oui / Non				<b>Chargé de mission</b>

Axe mobilisation

Indicateurs		Valeurs cibles / Valeurs réalisées	Unité	N1	N2	N3	Responsable du suivi
activités	Effectif de l'équipe projet du programme (en ETP)	Valeurs cibles	ETP	5	6	7	Chargé de mission
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Enquête : Evolution de la connaissance du programme ses enjeux par les agents, les relais, les partenaires et les élus de la collectivité	Valeurs cibles	%				Chargé de mission
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Pourcentage de partenaires mobilisés dans l'année (cumulé sur l'ensemble des années) par rapport au nombre total de partenaires identifiés	Partenaires identifiés	Nombre				Chargé de mission
		Valeurs cibles	%	100	110	120	
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Pourcentage de relais mobilisés dans l'année (cumulé sur l'ensemble des années) par rapport au nombre total de relais identifiés	Relais identifiés	Nombre				Chargé de mission
		Valeurs cibles	%	80	90	100	
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					

Axe déchets/ressources

	Indicateurs	Valeurs cibles / Valeurs réalisées	Unité	N1	N2	N3	Responsable du suivi
impact	Taux d'évolution des kg d'OMA/habitant par rapport à l'année de référence	Valeurs cibles	%	-3	-6	-9	Chargé de mission ODD
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Taux d'évolution des kg de DMA/habitant par rapport à l'année de référence	Valeurs cibles	%	-2	-5	-7	Chargé de mission ODD
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Taux d'évolution de la valorisation matière des déchets gérés par le service public par rapports à l'année de référence	Valeurs cibles	%	+5	+10	+15	Chargé de mission ODD
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Taux d'évolution de la valorisation énergétiques des déchets collectés par le service public par rapports à l'année de référence	Valeurs cibles	%	+2	+3,5	+5	Chargé de mission ODD
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Taux d'évolution de l'enfouissement des déchets collectés par le service public par rapports à l'année de référence	Valeurs cibles	%	-5	-10	-15	Chargé de mission ODD
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Taux d'évolution de du tonnage des déchets du BTP par rapports à l'année de référence	Valeurs cibles		-2	-3.5	-5	Chargé de mission ODD
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					
impact	Taux d'évolution de la valorisation matière des déchets du BTP par rapports à l'année de référence	Valeurs cibles	%	+2	+5	+10	Chargé de mission ODD
		Valeurs réalisées					
		Date de validation					

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rédaction d'un rapport annuel de l'Observatoire Départemental des Déchets</li> <li>➤ Fiches actions réalisées</li> <li>➤ Tableau suivi du programme mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rédaction d'un rapport annuel de l'Observatoire Départemental des Déchets</li> <li>➤ Remplir et actualiser les fiches actions</li> <li>➤ Remplir le tableau de suivi chaque année</li> </ul>

- **6.2 - Comptabilité, matrice des coûts**

ValOrizon dispose d'une **comptabilité analytique** sur les déchets.

Le chargé de mission prévention et la comptable de ValOrizon ont été formés par un bureau d'études pour établir la **matrice des coûts**.

La matrice des coûts et le cadre des coûts de la prévention de l'année 1 du programme ont été validés. Les années 2 et 3 sont en cours de remplissage.

ValOrizon s'engage à inscrire la personne désignée pour le programme « zéro déchet zéro gaspillage » à la **formation ADEME sur la matrice des coûts** et à **inciter les collectivités adhérentes à mettre en place compta-coût**.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présence d'une comptabilité analytique sur les déchets</li> <li>➤ Chargé de mission et comptable formés par un bureau d'études sur la matrice des coûts</li> <li>➤ Matrice des coûts et cadre des coûts de la prévention de l'année 1 validés. Les années 2 et 3 sont en cours de remplissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation du chargé de mission « territoire zéro déchet zéro gaspillage » à la matrice des coûts</li> <li>➤ Remplissage annuel de la matrice des coûts et du cadre des coûts du programme</li> <li>➤ Inciter 50% des collectivités adhérentes à mettre en place compta-coût</li> </ul>

- **6.3 - Communication sur la gestion des déchets**

ValOrizon et l'ensemble des collectivités adhérentes réalisent chaque année un **rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers**. Ces rapports sont diffusés aux collectivités et sont mis en ligne sur les sites Internet.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
➤ Réalisation d'un rapport annuel, diffusion papier et internet	➤ Continuer de réaliser et diffuser le rapport annuel par papier et internet

- **6.4 - Prévention des déchets**

- **Un plan de 17 actions**

ValOrizon porte depuis 2011 un **programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**.

Lors de la 1<sup>ère</sup> année, un diagnostic territorial a été réalisé et un **plan de 17 actions** a été établi en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire grâce à **9 groupes de travail** réunissant au total **124 personnes**

- **Une mobilisation importante**

Si nous avons pu réaliser autant de projets et avancer sur toutes les actions c'est avant tout grâce à la **mobilisation de l'ensemble des acteurs du département**. En effet, **100% des partenaires** mobilisés lors de l'année 1 ont travaillé avec nous en année 2 et 3.

Pour réaliser ces projets, le syndicat a mis en place un « **réseau technique** » avec l'ensemble des collectivités membres de ValOrizon. Le but est d'animer, d'échanger, de partager et de coordonner les actions sur le territoire (commande départementale de composteurs, REP ameublement...). Ce réseau s'est réuni 1 fois / trimestre avec un taux de participation de 100%.

- **Une forte implication politique**

Un **comité d'attribution** composé du Président, de l'élu référent, du Directeur général des Services, de la chargée de communication et du chargé de prévention se réunit **1 fois/mois** pour étudier l'ensemble des projets. Des **comités de pilotage** et **de suivi** composés des élus du syndicat et de l'ADEME ont également été créés. Au total, ces comités (attribution, pilotage, suivi) **se sont réunis 18 fois**.

Afin de structurer le processus décisionnel du PLPD ValOrizon a établi un **règlement intérieur** (cf. annexe 5) récapitulant les conditions d'éligibilité des projets.

- **Des premiers résultats positifs à développer**

Les 1<sup>ers</sup> résultats sont d'ailleurs très positifs puisque nous avons observé une diminution importante de près de **20kg/an/hab** des OMA.

			Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
Actions emblématiques nationales	1	Développer le compostage individuel et les actions diminuant la part organique des déchets	15% des foyers équipés en composteurs	30 % des foyers équipés en composteur
	2	Développer le compostage collectif en pied d'immeuble et de proximité	29 sites de compostage collectif	100 sites de compostage collectif
	3	Développer l'utilisation du Stop Pub	21% de taux d'apposition du Stop-Pub	30% de taux d'apposition du stop-Pub
Actions éco-exemplaires de la collectivité	4	Favoriser les manifestations sportives et culturelles responsables et durables	Participation à 7 manifestations	Participation à 20 manifestations
	5	Développer les actions éco-exemplaires des collectivités et des établissements publics	Mise en place de notre plan éco-exemplaire	Développer ce plan dans 10 collectivités
Sensibilisation des publics à la prévention des déchets	6	Sensibiliser les ménages à la prévention et à l'éco-consommation	Articles presse et campagne d'affichage	Opération famille témoins, campagne radio, distribution de carafes
	7	Créer des outils permettant de diffuser les gestes de prévention	Création d'un site internet	Création d'un stand d'exposition et de guides papiers
	8	Sensibiliser les scolaires	Recrutement d'une animatrice	450 interventions dans le département
Actions d'évitement de la production de déchets	9	Développer et soutenir les structures de réemploi, réutilisation, réparation	Aide financière et technique pour développer les structures de réemploi	Créer une recyclerie départementale
	10	Promouvoir l'emploi de produits réutilisables dans la vie quotidienne	Opération pilote crèche « couches lavables »	Développer l'utilisation de couches lavables dans 5 crèches
	11	Limiter le gaspillage alimentaire	Mise en place d'un ciné débat et participation à des journées thématiques	Accompagner 10 cuisines collectives dans la lutte contre le gaspillage
	12	Communiquer et sensibiliser sur les pratiques de jardinage peu productrices de déchets	Création d'une plate-forme de broyage collectif et communication	Création de 5 plates-formes de broyage collectif
Actions de prévention quantitative des déchets des entreprises	13	Impliquer les professionnels dans la réduction de leurs déchets	réalisation de 10 diagnostics	Réalisations de 30 diagnostics + mise en place d'un cluster
	14	Sensibiliser et informer les professionnels	Participation à des journées de sensibilisation	Participation à des journées de sensibilisation
Actions de prévention qualitative	15	Limiter la production des déchets dangereux des ménages	Aide financière pour collecter des déchets de radiographies	Développer 50 points de collecte de déchets dangereux
Actions de communication, d'animation et de suivi du programme	16	Communiquer sur le programme	30 articles de presse	150 articles de presse
	17	Animer et suivre et le programme	Réalisation d'une enquête d'opinion	Réaliser une autre enquête d'opinion

- **Prévention des déchets des administrations : des collectivités engagées**

ValOrizon et le Conseil départemental sont très actifs dans l'éco-exemplarité de leurs services.

- **Plan éco-exemplaire de ValOrizon**

Dans le cadre du programme de prévention, notre syndicat a mis en place un **plan d'actions éco-exemplaires** axé sur la prévention des déchets au sein des services (cf. annexe 6). Ce plan est composé de 5 thématiques :

- Limiter la production de papier
- Limiter la production de déchets dans les services
- Développer les achats éco-exemplaires
- Inciter nos prestataires au développement durable
- Préserver les ressources naturelles

Des réunions thématiques et de sensibilisation accompagnent la mise en place de ces actions. **76% des 26 actions** définies sont aujourd'hui mises en place.

- **Agenda 21 du Conseil départemental**

Le Conseil départemental a développé un **Agenda 21 interne** composé de **3 orientations** pour un total de **15 fiches actions** :

- Fonctionnement éco-responsable
- Gestion éco-responsable du patrimoine
- Commande et achats publics éco-responsables

- **Une démarche à dupliquer dans les autres collectivités du territoire**

**Le succès** de ces plans d'actions étant au rendez-vous, la volonté de nos structures est de **développer ces démarches dans les autres administrations du territoire**, en partageant les retours d'expériences et en les accompagnant dans cette démarche.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<p><b><u>Plan éco-exemplaire de ValOrizon</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un plan éco-exemplaire</li> <li>- Limiter la production de papier</li> <li>- Limiter la production de déchets dans les services</li> </ul>	<p><b><u>Plan éco-exemplaire de ValOrizon</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place 100% des actions du plan</li> <li>- Diminuer de 10% la consommation de papier</li> <li>- Diminuer de 7% la production de nos déchets</li> </ul>

- Développer les achats éco-exemplaires
- Inciter nos prestataires au développement durable

### **Agenda 21 du Conseil départemental**

- Elaboration d'un Agenda 21
  - Fiche 1.4 : Gérer de façon plus durable les déchets du Conseil départemental
  - Fiche 1.6 : Généraliser la dématérialisation
  - Fiche 2.2 : Réduire l'utilisation des produits chimiques de nettoyage
  - Fiche 2.3 : Développer la gestion différenciée des dépendances routières et des espaces verts
  - Fiche 3.1 : Mettre en place une charte des achats publics écoresponsables
  - Fiche 3.2 : Favoriser l'introduction de produits alimentaires plus durables
  - Fiche 3.3 : Favoriser les achats écoresponsables en optimisant l'organisation et la professionnalisation

- Acheter 50% de fournitures éco-exemplaires
- Intégrer des clauses environnementales dans 30% de nos marchés

### **Agenda 21 du Conseil départemental**

- Mettre en place l'agenda 21
  - Baisser de 5 % la quantité totale de déchets générés par le Conseil départemental
  - Augmenter la part des déchets triés de 5 à 10 % à moyen terme
  - Economiser 10 tonnes de papier avec la dématérialisation
  - Réduire de moitié les produits d'entretien
  - 100 % des agents d'entretien formés
  - Diminuer de 50 % les intrants utilisés dans la gestion des dépendances vertes routières à moyen terme
  - 100 % des dépendances routières en gestion différenciée
  - 80 % du montant des achats du Conseil départemental incluant des clauses de développement durable
  - Impliquer 100 % des collègues dans une démarche de restauration durable
  - Introduire 5 % de produits alimentaires de qualité dans les restaurants des collègues
  - Systématiser ce type de réflexion pour 100 % des procédures d'achats
  - Atteindre un nombre minimum de jours de formation pour 100 % d'agents concernés
  -

<p><b><u>Dupliquer la démarche dans les autres collectivités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager les retours d'expériences dans le cadre du Réseau Technique</li> </ul>	<p><b><u>Dupliquer la démarche dans les autres collectivités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervenir dans les conseils communautaires des 12 communautés de collecte</li> <li>- Mise en place de 12 plans d'actions avec indicateurs de suivi</li> </ul>
---	--

- **Prévention des déchets des entreprises : un axe fort du programme**

- **Actions en partenariat avec la CCI et la CMA**

Un des points fort de notre candidature est le travail en **partenariat** mis en place avec la **CCI**, la **CMA** et **Gascogne Environnement** (association d'entrepreneurs).

En effet, nous avons établi un **plan d'actions** autour de deux axes :

- L'industrie
- L'artisanat et le commerce

- **Industrie :**

Nous avons organisé en partenariat avec la CCI et Gascogne Environnement 2 **réunions de sensibilisation** sur la réduction des déchets auprès des entreprises au cours desquelles nous leur avons proposé de s'inscrire à un **diagnostic sur la gestion de leurs déchets** (pris en charge à 50 % par ValOrizon et réalisé par Gascogne Environnement).

**Eco-emballages et l'ADEME** ont participé à ces réunions afin de présenter les outils qui existent pour accompagner les entreprises dans **l'écoconception et la réduction des déchets**.

- **Artisanat et commerce :**

Nous avons lancé un **appel à projets** dans lequel nous proposons une aide financière pour la réalisation d'actions en faveur de la réduction des déchets. Un projet est en cours avec la **fédération des commerçants de Lot-et-Garonne** pour une opération de distribution de **5000 cabas réutilisables** sur le département.

Nous avons aussi mis en place le **Trophée Valorizon** en collaboration avec la CMA, le Grand Fumélois et le Club d'entreprises du fumélois, pour récompenser **l'entreprise qui s'engage le plus dans la réduction des déchets** (remise du trophée le 21 novembre 2014) dans le cadre des « Eco-défis ».

## ➤ Les projets du Cluster

Le Cluster « Economie circulaire et valorisation des déchets » a défini 6 groupes de travail afin d'étudier les projets suivants :

### **Groupe 1 : Projet de valorisation des déchets alimentaires**

Porté par un groupe d'entreprises issues de l'économie sociale et solidaire et accompagné par une entreprise de méthanisation, ce projet a pour objectif d'étudier les opportunités économiques liées à la valorisation des déchets alimentaires. En effet, la loi prévoit de faire payer les producteurs de bio-déchets (cantines, restaurants, agriculteurs, grandes surfaces, ...), il semble donc opportun de proposer une solution de récupération et de valorisation de ces déchets.

Une étude de flux et quantité de déchets alimentaires produits dans le département puis de rentabilité économique de la valorisation permettra d'envisager la création d'une nouvelle activité basée sur la collecte de ces déchets et la valorisation soit par la transformation (conserverie) soit par la méthanisation.

### **Groupe 2 : Création d'un centre de tri départemental des déchets du bâtiment et des activités économiques**

Porté par un groupe d'entreprises privées locales, ce projet a pour objectif d'étudier l'opportunité économique de création d'un centre de tri des déchets professionnels inertes et non dangereux (déchets du bâtiment et des activités économiques).

Une étude de flux et quantité des déchets du bâtiment produits dans le département puis de rentabilité économique d'un centre de tri et valorisation permettra de dimensionner les futures installations (soit un grand centre départemental, soit plusieurs centres de plus petite capacité).

### **Groupe 3 : Création d'un annuaire des activités de gestion des déchets**

Création d'un annuaire départemental des structures travaillant sur la thématique des déchets afin d'avoir une meilleure visibilité des capacités de traitement du Lot-et-Garonne. Cela doit également permettre à chaque entreprise de connaître tous les intervenants locaux et de créer des interactions.

### **Groupe 4 : Organiser l'articulation public/privé sur le traitement des déchets**

Clarifier le rôle des déchetteries publiques dans l'acceptation des déchets professionnels en faisant un état des lieux du fonctionnement des 41 déchetteries publiques du territoire et des déchetteries professionnelles privées.

L'objectif est de proposer une collecte optimale sur l'ensemble du territoire.

**L'étude d'optimisation des déchetteries publiques lancée en septembre 2015** par ValOrizon servira de base de travail.

### **Groupe 5 : Valoriser le bois traité collecté en déchetterie**

Aujourd'hui une partie du bois traité collecté en déchetteries est envoyé à l'enfouissement. Cela représente un tonnage important de matières qu'il faut tenter de valoriser.

Il faut étudier les quantités et la qualité de bois traité collecté dans les déchetteries publiques et non valorisé et travailler avec le Cluster « valorisation énergétique du bois » et des centres de recherche pour trouver un débouché à ce gisement.

### **Groupe 6 : Trouver une solution pour le traitement des pneus agricoles usagés**

Organiser la collecte et le traitement des pneus agricoles utilisés autrefois pour l'ensilage et laissés aujourd'hui à l'air libre, dont les agriculteurs souhaitent se débarrasser. Aujourd'hui, le coût de collecte et de traitement de ces pneus est prohibitif pour les agriculteurs, il faut donc trouver une solution économiquement tenable.

#### ➤ **Déchets du BTP**

Concernant les déchets du BTP, le **Conseil départemental a mené une étude** avec la cellule économique du bâtiment et des matériaux de construction d'Aquitaine (CEBATRAMA).

Cette étude sur les volumes et les flux de déchets et matériaux recyclés du BTP établit **un état des lieux** et fait ressortir des axes de travail **pour améliorer la gestion des déchets du BTP**. Nous nous baserons sur ce travail et essaierons de mettre en place les préconisations de ce rapport.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<p><b><u>Actions en partenariat avec la CCI et la CMA</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d' 1 journée de sensibilisation des entreprises</li> <li>➤ Elaboration de diagnostic dans 10 entreprises</li> <li>➤ Appel à projets commerçants/artisans (1 projet en cours)</li> <li>➤ Mise en place du trophée ValOrizon pour les commerçants/artisans</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>« Cluster »</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création du Cluster Economie circulaire et valorisation des matériaux recyclables avec 20 membres.</li> <li>➤ Mise en place de 6 groupes de travail</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Déchets du BTP</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'une étude sur les volumes et les flux de déchets et matériaux recyclés du BTP</li> <li>➤ Un gisement important représentant 595 milliers de tonnes évacuées des chantiers</li> <li>➤ Environ 1/3 des déchets inertes ne transitent pas par des installations de gestion des déchets du BTP</li> <li>➤ Une faible attractivité économique des activités de recyclage d'inertes</li> <li>➤ Un taux de valorisation des déchets du BTP de 46%</li> </ul>	<p><b><u>Actions en partenariat avec la CCI et la CMA</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place de 3 journées de sensibilisation des entreprises</li> <li>➤ Elaboration de diagnostic dans 30 entreprises</li> <li>➤ Développer 5 projets en lien avec les commerçants</li> <li>➤ Organiser un trophée ValOrizon chaque année</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>« Cluster »</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Suivi des projets via les 6 groupes de travail. Lancement des études de flux, gisement et faisabilité économique</li> <li>➤ Développement d'activités économiques issues des conclusions des études</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Déchets du BTP</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réaliser une étude dans 3 ans pour mesurer les résultats et suivre l'évolution</li> <li>➤ Diminuer ou stabiliser la production de déchets des chantiers</li> <li>➤ Développer les installations de gestion des déchets du BTP</li> <li>➤ Augmenter la valorisation des déchets du BTP à 60%</li> </ul>

- **6.5 - Tarification incitative : une dynamique est en marche**

Aujourd'hui, la majorité des collectivités de collecte (10) sont à la TEOM et 2 au budget général.

- **Une volonté forte d'instaurer la tarification incitative**

Thème majeur de la réduction des déchets, une réflexion est portée par ValOrizon dans le cadre du PLPD pour développer une tarification incitative :

- Organisation d'une ½ journée sur la tarification incitative avec le Réseau Technique Départemental.
- Participation aux colloques ADEME avec les collectivités de collecte.

Nous avons pu constater une réelle motivation des collectivités de collecte de s'engager vers ce mode tarification. Partant de ce fait, ValOrizon va proposer une **étude départementale** sur la mise en place de la tarification incitative dans les collectivités de collecte. Suite à la demande d'élus, ValOrizon se positionnera en collectivité ressource pour les aider à instaurer l'incitativité.

Par ailleurs, ValOrizon envisage d'instaurer une **facturation incitative** sur le traitement des déchets pour motiver les collectivités de collecte à mettre en place cette tarification.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisation de nos adhérents (réseau technique, réunion ADEME)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Subvention d'une étude départementale et accompagnement des collectivités de collecte</li> <li>➤ Mise en place d'un système de facturation du traitement des déchets favorisant la mise en place d'une tarification incitative</li> </ul>

- **6.6 - Redevance Spéciale**

- **Une tarification bien développée**

**54% du territoire** en termes de population sera couvert le 1<sup>er</sup> janvier 2015 par la redevance spéciale.

Comparé au niveau national, c'est un **très bon pourcentage**, néanmoins **ce n'est pas suffisant**.

ValOrizon a donc entrepris comme pour la tarification incitative de développer la RS dans les collectivités que ne sont pas couvertes par ce mode de financement.

La stratégie adoptée par ValOrizon est similaire à celle pour la tarification incitative à savoir :

- Sensibilisation des élus et techniciens (réunions thématiques, participation aux réunions ADEME)
- Echanges et retours d'expériences entre collectivités
- Elaboration d'une étude départementale pour accompagner les collectivités (prévue pour fin 2015)
- Accompagnement de l'instauration de la RS sur les collectivités restantes

Un courrier a été envoyé en mai 2015 à toutes les collectivités de collecte n'ayant pas encore mis en place la redevance spéciale, leur demandant de s'inscrire dans une étude départementale pour la mise en place cette redevance. Chacune a répondu favorablement et l'étude sera lancée d'ici la fin de l'année 2015. **En outre, l'Agglomération d'Agen qui a déjà mis en place la RS pourra faire bénéficier les autres collectivités de ses retour d'expériences.**

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 54% du territoire en termes de population couvert par la Redevance spéciale</li> <li>➤ Sensibilisation des élus et techniciens (réunions thématiques, participation aux réunions ADEME)</li> <li>➤ Echanges et retours d'expériences entre collectivités</li> <li>➤ Inscription des collectivités volontaires dans étude départementale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Subvention d'une étude départementale pour accompagner les collectivités</li> <li>➤ Instauration de la RS sur 80% du territoire</li> </ul>

• **6.7 - Tri à la source des bio-déchets : une priorité pour le territoire**

**Le Lot-et-Garonne étant un département agricole**, le tri à la source des bio-déchets est une **priorité** pour tous les acteurs du territoire.

➤ **Diminution de la part organique des déchets**

De nombreuses actions ont été menées par le Conseil départemental et ValOrizon

Conseil départemental :

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : mise en place du programme du « du bio, du bon, du local » pour introduire des produits « durables » dans les cantines des collèges.

Une étude a été menée dans les cuisines (tests de consommation, analyse de la chaîne de service, ...) pour réaliser des menus équilibrés et limiter le gaspillage alimentaire. Les 1<sup>ers</sup> résultats sont très satisfaisants (-30 à -40% de gaspillage alimentaire) et l'action devrait se déployer sur d'autres collèges ainsi que dans les collectivités type mairies ou communautés de communes en partenariat avec ValOrizon

- **Aide à l'acquisition de composteurs** : le Conseil départemental accorde des aides financières pour l'acquisition de composteurs (30%). Dernièrement, une aide a été octroyée à ValOrizon pour l'acquisition de 3800 composteurs.
- **Gestion différenciée des espaces verts** : Une initiative de gestion différenciée des dépendances routières et des espaces verts est en cours, permettant de réduire l'utilisation des intrants (produits phytosanitaires, eau, etc.)

#### ValOrizon :

- **Distribution de composteurs** : ValOrizon a effectué 2 commandes départementales (1700 et 3800 composteurs) avec les collectivités adhérentes qui les distribuent auprès des usagers. Pour accompagner la distribution, ValOrizon a organisé une formation de 18 guides composteurs et 1 maître composteur pour former les habitants. Notre syndicat a aussi développé le compostage collectif et notamment dans les établissements scolaires, avec la mise en place de plus de 40 sites de compostage collectif.
- **Distribution de poules** : ValOrizon et l'Agglomération du Grand Villeneuvois ont distribué 2000 poules sur le territoire pour diminuer les restes de repas des familles. Cette opération, en plus d'avoir de très bons résultats en termes de réduction des déchets, a eu un écho médiatique très important (reportage TV, radio, articles de presse...) sensibilisant par la même occasion les habitants à la réduction des déchets.
- **Appel à projets sur le gaspillage alimentaire** : ValOrizon a lancé un appel à projets pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective. Le but de l'action étant de mettre à disposition des établissements un bureau d'études pour les accompagner dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (campagne de caractérisation, sensibilisation...). ValOrizon est en train d'articuler cet appel à projets avec celui du Conseil départemental (du bio, du bon, du local) afin qu'ils soient complémentaires.

#### ➤ Collecte des bio-déchets et des déchets verts

45% de la population est concernée par la collecte des bio-déchets en porte-à-porte, pour un total de 8000 tonnes collectées soit une performance de collecte de **24 kg/hab/an**. Ce résultat est très satisfaisant au regard de la moyenne nationale (19kg/hab/an).

ValOrizon souhaite organiser une réflexion pour développer ce type de collecte sans négliger l'aspect financier et sans empiéter sur l'action de distribution des composteurs.

➤ **Le traitement des bio-déchets et des déchets verts**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et de son plan d'actions pour le développement des Emballages Ménager Recyclables (EMR), le département a développé des actions en matière de méthanisation :

- **Rencontres professionnelles** à destination des agriculteurs de Lot-et-Garonne, des étudiants et enseignants des établissements agricoles : une **journée technique** a eu lieu le 27 novembre 2013 au Parc des Expositions de Villeneuve-sur-Lot. Elle avait pour but d'informer concrètement sur le processus de méthanisation et sur le montage d'un projet de méthaniseur agricole.
- Lancement en 2014 d'une **étude d'opportunité** de la mise en place d'une filière méthanisation sur le département de Lot-et-Garonne.

Le Conseil départemental attend les résultats de cette étude avant de se prononcer sur sa participation éventuelle au le coût des études de faisabilité.

Un projet de méthanisation **des déchets verts de bords de route** est à la réflexion. En effet, les déchets produits par le fauchage des dépendances routières ne sont pas collectés, or les routes départementales ont une capacité de production annuelle estimée à 78 000 m<sup>3</sup> d'herbe. Cette biomasse pourrait être récupérée et valorisée **en énergie par les méthaniseurs**.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<p>➤ <b><u>Diminution de la part organique des déchets</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution de 1500 composteurs</li> <li>- Distribution de 2000 poules</li> <li>- 40 plateformes de compostage collectif</li> <li>- Accompagnement de 3 cantines collectives</li> <li>- Gestion différenciée des espaces verts</li> </ul> <p>➤ <b><u>Collecte des bio-déchets et déchets verts</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8000 tonnes collectées en pàp</li> </ul> <p>➤ <b><u>Traitement des bio-déchets et des déchets verts</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre professionnelle sur la méthanisation</li> <li>- Etude d'opportunité en cours</li> </ul>	<p>➤ <b><u>Diminution de la part organique des déchets</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribuer 5000 composteurs</li> <li>- Distribution de 5000 poules</li> <li>- 100 plateformes de compostage collectif</li> <li>- Accompagnement de 10 cantines</li> <li>- Diminuer de 50 % les intrants utilisés dans la gestion des dépendances vertes routières à moyen terme</li> <li>- 100 % des dépendances routières en gestion différenciée</li> </ul> <p>➤ <b><u>Collecte des bio-déchets et déchets verts</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir +50% de collecte en pàp</li> </ul> <p>➤ <b><u>Traitement des bio-déchets et des déchets verts</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention d'une étude de faisabilité</li> <li>- Accompagnement à la mise en place de 4 méthaniseurs</li> </ul>

- **6.8 - Collectes séparées : des évolutions à venir**

- **Homogénéisation des modes de collecte**

Toujours dans le cadre du dimensionnement du centre de tri des emballages recyclables secs (hors verre), ValOrizon **va mener une étude** pour homogénéiser les modes de collecte et les flux collectés en fonction des caractéristiques de chaque territoire.

- **Mise en place de l'extension des consignes de tri**

La collecte séparée des emballages est au cœur des réflexions menées par ValOrizon. En effet, dans le cadre du projet de nouveau **centre de tri départemental**, ValOrizon a la nécessité d'intégrer les modalités de collecte et notamment **l'extension des consignes de tri**.

**4 collectivités adhérentes** (l'Agglomération d'Agen, du Grand Villeneuvois, de Val de Garonne et la communauté de commune du Fumelois) ont d'ailleurs postulé à **l'appel à projets lancé par Eco-emballages** pour instaurer l'extension des consignes de tri.

Notre syndicat a la volonté **de l'instaurer sur l'ensemble du département** et **dimensionnera le futur centre de tri** en prenant en compte cette donnée.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Collecte hétérogène sur le département</li> <li>➤ Pas d'extension des consignes de tri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'une étude et homogénéisation de la collecte et des flux collectés</li> <li>➤ Mise en place de l'extension des consignes de tri dans 3 collectivités</li> </ul>

- **6.9 - Déchèteries professionnelles pour les déchets du BTP**

- **Homogénéiser les conditions d'acceptation dans les déchèteries**

A ce jour, la majorité des déchèteries accepte les déchets des professionnels. Néanmoins, les conditions d'accès sont différentes selon les collectivités. Un premier point sera donc **d'homogénéiser les conditions d'acceptation selon les territoires**. Pour ce faire une **étude sur l'optimisation des déchèteries du département** va être lancée à partir de septembre 2015

- **Créer des déchèteries spécialisées pour les déchets des professionnels**

**L'étude menée par le Conseil départemental et la CEBATRAMA** montre des manquements dans la gestion des déchets des professionnels. En effet, il n'y a que **2 déchèteries spécialisées pour les déchets des professionnels** et environ **1/3 des déchets inertes** ne

transitent pas par des installations de gestion des déchets du BTP. De plus, le taux de valorisation des déchets du BTP est de seulement **46%**.

ValOrizon et le Conseil départemental s'engagent donc à réunir tous les acteurs concernés par ces déchets, notamment via le **cluster économie circulaire et valorisation des matériaux recyclables** afin de développer des déchèteries ou d'autres installations de traitement des déchets du BTP, pour que l'ensemble de ces déchets soit traité et **augmenter leur valorisation de 10%**.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'une étude par le CD et la CEBATRAMA</li> <li>➤ La majorité des déchèteries acceptent les déchets des professionnels, mais les conditions d'acceptation sont hétérogènes</li> <li>➤ 1/3 des déchets inertes ne transite pas par des installations de gestion des déchets du BTP</li> <li>➤ Le taux de valorisation des déchets du BTP est de seulement 46%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancer une étude pour homogénéiser les conditions d'acceptation des déchets pros dans les déchèteries</li> <li>➤ Susciter 3 installations supplémentaires de traitement des déchets professionnels</li> <li>➤ Faire transiter 100% des déchets inertes dans des installations de traitement</li> <li>➤ Augmenter le taux de valorisation des déchets du BTP à 56%</li> </ul>

- **6.10 - Valorisation des déchets**

- **Optimisation des performances des installations existantes**

Des investissements ont été effectués pour valoriser le biogaz en électricité (ISDND de Nicole) ou en chaleur (cogénération, séchage des boues sur Monflanquin). La quantité de biogaz valorisée ne cesse d'augmenter grâce à une exploitation rigoureuse et ValOrizon s'engage à optimiser au maximum les performances de valorisation de ces installations.

- **Création d'un « pôle environnemental »**

La création d'un « **pôle environnemental** » qui regroupera des installations de traitement innovantes et performantes est l'autre action phare du projet. ValOrizon mène une étude pour créer sur la même zone un **centre de tri des déchets ménagers**, une recyclerie départementale, un centre de tri des déchets du bâtiment ou toute autre installation qui permettrait de valoriser au maximum les déchets du territoire.

Ce projet est lié aux résultats de la réflexion menée par le « **Cluster économie circulaire et valorisation des matériaux recyclables** ». Les projets qui ressortiront pourront être intégrés à ce futur pôle environnemental.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valorisation du biogaz sur le site de Nicole</li> <li>➤ Valorisation du biogaz par cogénération sur les sites de Monflanquin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'un « pôle environnemental »</li> </ul>

- **6.11 - Démarches d'écologie industrielle et territoriale**

- **Intégration du programme de symbiose industrielle de la région Aquitaine**

**Le Programme National de Symbiose Industrielle développé par le Conseil régional d'Aquitaine (PNSI)** se propose de développer une méthodologie pour organiser des synergies (symbioses) entre les différentes entreprises du territoire :

- des synergies de substitution: « les déchets des uns devenant les matières premières des autres »
- des synergies de mutualisation de flux amont et aval (approvisionnement, logistique, traitement de déchets).

Pour cela le PNSI s'appuie sur la méthodologie NISP qui s'appuie sur :

- L'organisation de rencontres entre entreprises afin d'identifier les synergies possibles
- Le suivi des synergies détectées afin d'aboutir à des actions concrètes

L'objectif opérationnel direct de la démarche est de faire participer plus d'entreprises, diminuer la latence des démarches actuelles et obtenir rapidement des résultats mesurables et plus importants.

Le déploiement du PNSI en Région prévoit donc une organisation autour :

- D'un coordinateur régional
- De praticiens formés à la méthodologie d'animation
- Un pool de référents techniques capables d'apporter leurs compétences pour l'accompagnement des synergies détectées
- Un réseau de promotion de la démarche

**ValOrizon souhaite s'appuyer sur la démarche du PNSI** pour développer l'écologie industrielle et territoriale sur le département. En effet, notre travail en partenariat avec la CCI et les entreprises du département nous permettra d'être **réfèrent sur le département et de développer les synergies entre les entreprises du territoire.**

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
➤ Demande à la région de former plusieurs praticiens en Lot-et-Garonne	➤ Organiser un atelier de rencontre entre entreprises pour repérer les synergies puis les suivre.

- **6.12 - Marchés publics et consommables**

- **Le Conseil départemental un acteur très impliqué**

Très actif sur ce sujet, le Conseil départemental fait partie de « **L'Association Aquitaine des Achats Publics Responsables («3 AR»)** » qui a comme objectif :

- Encourager l'intégration du développement durable aux achats: environnement / social (insertion) / économie,
- Susciter l'intérêt des acheteurs, élus, équipes de direction, services techniques et en charge des démarches d'éco-responsabilité, fournisseurs... et créer une dynamique autour des achats responsables,
- Accompagner les réalisations d'achats sur les plans techniques, juridiques et organisationnels,
- Partager les résultats, valoriser les retours d'expériences et évaluer les progrès réalisés,
- Favoriser les échanges entre les membres et les autres acteurs pouvant contribuer aux achats responsables (entre acheteurs, avec les réseaux thématiques, ...).

Grâce à son expérience et à son savoir, le **Conseil départemental sera moteur dans le département pour inciter les collectivités à être exemplaires dans les marchés publics et à intégrer le réseau « 3AR ».**

**ValOrizon vient aussi d'intégrer le réseau « 3AR »** et s'engage à accompagner les collectivités adhérentes dans cette démarche par le biais du réseau technique et de rencontres individualisées.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b><u>Conseil départemental :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clauses environnementales dans 50% des marchés</li> </ul> </li>   <li>➤ <b><u>ValOrizon</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clauses environnementales dans 10% des marchés</li> <li>- Intégration du réseau « 3AR »</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b><u>Conseil départemental</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clauses environnementales dans 80% des marchés</li> </ul> </li>   <li>➤ <b><u>ValOrizon</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clauses environnementales dans 30% des marchés</li>    <li>- Inciter 50 % des collectivités à intégrer des clauses environnementales dans leurs marchés publics des collectivités adhérentes</li> </ul> </li> </ul>

- **6.13 - Filière REP :**

- **Une démarche départementale**

Dans le cadre du réseau technique départemental, ValOrizon en collaboration avec l'observatoire des déchets, a établi un diagnostic sur les filières REP dans le département.

Suite à l'analyse de la situation et à la demande des collectivités, ValOrizon a proposé de développer ces filières au niveau départemental.

Le fruit de ce travail collaboratif fut la **signature en septembre 2014 du contrat départemental avec Eco-mobilier pour la mise en place de la REP ameublement.**

La même démarche est en cours pour la REP sur les déchets dangereux spécifiques, avec Eco-DDS.

ValOrizon s'engage ainsi à faciliter la mise en place des nouvelles REP, afin que le Lot-et-Garonne soit à la pointe de la collecte et du traitement des déchets soumis à une REP.

**L'étude départementale sur l'optimisation des déchèteries** permettra de faire un état des lieux de ces filières et proposera des préconisations pour les développer.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Filières REP mises en place par les collectivités de collecte de façon hétérogène <ul style="list-style-type: none"> <li>- DEEE</li> <li>- TLC</li> <li>- DASRI</li> <li>- Papier</li> <li>- Lampe</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'une étude départementale sur les déchèteries</li> <li>➤ Mise en place des nouvelles filières REP par ValOrizon <ul style="list-style-type: none"> <li>- DEA</li> <li>- DDS</li> <li>- Bouteilles de gaz</li> <li>- Nouvelles REP...</li> </ul> </li> </ul>

- **6.14 - Promotion de l'économie sociale et solidaire**

- **Une forte collaboration avec les structures de l'ESS**

Dans le cadre du programme de prévention des déchets, une forte collaboration s'est créée entre ValOrizon et les structures de l'ESS.

ValOrizon a octroyé des aides techniques et financières à plusieurs structures souhaitant développer des activités de réemploi et de valorisation des déchets :

- AFDAS (1<sup>er</sup> ressourcerie de Lot-et-Garonne) : financement de matériel de suivi de pesée,
- Envi+ : participation financière à une étude pour un projet de recyclerie,
- AIPIS : projet de valorisation et vente de vêtements de 2<sup>nde</sup> main,
- Archimède : financement de matériel de collecte de déchets dangereux.

- **Projet de mise en place d'un réseau ESS**

Ces structures se sont réunies à plusieurs reprises pour réfléchir à la **mise en place d'un réseau afin de développer des activités de collecte, réemploi et valorisation des déchets**. ValOrizon s'engage à faire la promotion de ce réseau, nous l'avons d'ailleurs **présenté lors d'une réunion du réseau technique départemental**, afin de le mettre en relation avec nos collectivités adhérentes pour présenter son projet.

- **Articulation avec les projets de ValOrizon**

Comme évoqué dans les paragraphes précédents, ValOrizon a comme projet de développer un **pôle environnemental pour optimiser la valorisation des déchets** où il est question de créer une recyclerie départementale. ValOrizon souhaite s'articuler avec ce réseau, pour en plus de la recyclerie départementale, **mailler le territoire de recycleries de proximité** qui fonctionnent particulièrement bien.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion des structures de l'ESS</li> <li>➤ Aides financières et techniques dans leurs projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'un Réseau des structures de l'ESS</li> <li>➤ Articulation avec les projets de ValOrizon pour développer les structures de réemploi et de valorisation des déchets</li> </ul>

• **6.15 - Autres actions adaptées au contexte local : communication et sensibilisation**

La communication du syndicat s'est développée en 2014 avec le lancement **d'actions de sensibilisation sur la prévention des déchets** : articles de presse, campagne d'affichage 4\*3 sur le compostage, journées portes ouvertes pour promouvoir les couches lavables, etc.

Puis, à partir du mois de septembre, avec le **changement d'identité**, le lancement du nouveau site Internet, la mise en place **d'une stratégie de relations presse (40 articles en 3 mois)** et d'actions de prévention emblématiques : distribution de poules, participation à la Semaine Européenne de réduction des déchets, etc.

Enfin, le syndicat propose depuis le dernier trimestre 2014, des **animations scolaires et des visites de sites de traitement des déchets** pour tous les établissements scolaires du département. Grâce à une communication ciblée vers les directeurs d'écoles primaires et de collèges, ces animations connaissent **un réel succès avec 100 intervention en 7 mois** et un agenda rempli 3 mois à l'avance pour l'animatrice.

Des journées portes ouvertes ont également été mises en place sur les sites de traitement pour les élus et habitants des communes accueillant les centres d'enfouissement. Avec la possibilité pour les visiteurs de poser leurs questions directement au directeur général des services et au directeur des services techniques du syndicat.

Situation actuelle	Engagement pour les 3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Relations presse : <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2014 70 articles parus</li> </ul> </li> <li>➤ Animations scolaires <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2014 : 100</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Relations presse : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 300 articles de presse</li> </ul> </li> <li>➤ Animations scolaires <ul style="list-style-type: none"> <li>- 450 par an soit 1 350 sur 3 ans</li> </ul> </li> </ul>



Disco-soupe



Journée portes ouvertes centre  
d'enfouissement de Monflanquin



Distribution de poules

## Conclusion

Le projet présenté, exhaustif et ambitieux, a déjà débuté sur notre territoire. Des actions concrètes sont en cours : élaboration d'une étude départementale pour l'optimisation des déchèteries, labellisation du « Cluster économie circulaire et valorisation des matériaux recyclable », adhésion au réseau 3AR, lancement d'une étude sur la redevance spéciale, réalisation d'un diagnostic pour le centre de tri des emballages ménagers, etc.

Ces avancées illustrent la motivation des élus pour faire de l'économie circulaire la priorité du syndicat.

Par ailleurs, ValOrizon a pris l'engagement fort d'abandonner le projet de PTMB sur le département en privilégiant la prévention, la valorisation et le tri à la source des bio-déchets.

Tous ces éléments témoignent de la dynamique qui est en marche sur le territoire. Le Lot-et-Garonne souhaite être exemplaire dans la gestion de ses déchets, et être lauréat de l'appel à projets « territoire zéro déchet zéro gaspillage » aiderai à concrétiser cette volonté de faire de l'économie circulaire le modèle économique de demain.